

Broye vaudoise

Les députés qui comptent

Nos confrères au quotidien 24 heures ont sorti une enquête sur le Parlement vaudois, qui fait le point sur la députation après un an de la nouvelle législature. Ils relèvent d'abord que le Grand Conseil a repris du poil de la bête face à un Conseil d'Etat «émoussé». Au nombre des dix parlementaires qui comptent, sans surprise, seule la syndique libérale-radical de Payerne, Christelle Luisier Brodard tire son épingle du jeu pour la députation broyarde. Mieux, le grand quotidien vaudois la voit en remplaçante «avantagieuse» de Jacqueline de Quattro, quand bien même Christelle Luisier Brodard s'est bien gardée jusqu'ici de confirmer ou d'infirmer ses vues sur le Château cantonal. Notons encore, que si les autres députés broyards ne figurent pas

dans le top 10 de 24 heures, ils ne sont pas cités non plus dans la liste de ceux qui laissent songeur... Mieux, comme on le sait, ils savent faire union, quelle que soit leur tendance politique, quand il s'agit de défendre une position «broyarde».

Estavayer-le-Lac

Condamnation suite à une fête d'Halloween agitée

En octobre 2017, la soirée d'Halloween avait été très agitée à Estavayer-le-Lac. De nombreux dégâts avaient été causés par une bande de jeunes âgés de 15 à 19 ans, rappelle *La Liberté*. Ils avaient commis plusieurs déprédations dans la ville. Le lendemain, cinq plaintes pénales avaient été déposées. Le procureur fribourgeois a condamné deux jeunes âgés de 19 et 18 ans pour tapage nocturne et violation de domicile. Ils ont

écopé de 20 jours-amende, assortis d'un sursis de deux ans et d'une amende ferme de 200 francs, précise les quotidiens fribourgeois.

Cudrefin

Un carrefour dangereux

Difficile de changer ses habitudes et d'acquiescer de nouveaux réflexes. Certains habitants de Cudrefin ne diront pas le contraire. En effet, depuis que l'intersection à la sortie du village a été modifiée, les habitants dénoncent un croisement rendu dangereux, rapporte *20 minutes*. Des automobilistes ne respectant pas la nouvelle signalisation ont provoqué trois accidents. Pourtant la correction apportée a été réalisée pour rendre ce carrefour, un endroit où il y avait régulièrement des accidents dont un mortel, plus sûr. Désormais, la route cantonale, qui

forme un angle droit au carrefour, devient prioritaire et la vitesse est réduite sur la route secondaire.

Avenches

L'EMS Marc-Aurèle change de statut

L'EMS Marc-Aurèle qui a pour but l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie, notamment les personnes âgées, a changé de statut. L'EMS est devenu la Fondation Marc-Aurèle, inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Avenches et son capital initial provient du transfert de patrimoine de l'Association EMS Marc-Aurèle. L'association a également été transformée. Elle est devenue l'Association des «Amis de Marc-Aurèle», sans but lucratif. Son but est d'organiser des activités récréatives au sein de l'établissement médico-social.

LUCENS

«Diane debout» particulière...



PHOTO DR

Les habitants du bourg de Lucens ont vécu un réveil en sursaut vendredi dernier. Peu avant 5 heures du matin, l'alarme automatique du château de Lucens s'est mise en fonction de manière imprévue. Par malchance, l'intendant du château, qui habite à côté, était en vacances et la sirène a hurlé tout son soul

pendant près d'une demi-heure. Le temps de tirer de leur sommeil de nombreux Lucenois qui cherchaient à savoir d'où provenait ce son strident qui, par le jeu des réflexions, a envahi la cité. Le déclenchement de l'alarme n'est pas dû à une tentative d'effraction, mais à un dysfonctionnement.

PAYERNE

A l'enquête publique, un projet immobilier prévoit 65 nouveaux appartements aux Invuades

D'ici quelques années, Payerne pourrait bien voir s'installer quelque 120 nouveaux habitants aux Invuades, sur une parcelle de 10 000 m² sur les hauts de la ville, entre le golf et le village du Levant. En phase d'étude depuis deux ans et au terme d'un mandat d'étude parallèle mené sur plus d'une année, un projet immobilier est à l'enquête publique pour trente jours à compter de ce mardi 24 juillet. Il prévoit la construction de quatre bâtiments de trois niveaux, destinés à être vendus en PPE (propriété par étage). Ces petits immeubles abriteront des appartements de 2,5 pièces, 3,5 pièces et 4,5 pièces, ainsi que quelques studios, précise Martine Grangier, directrice de la société Alvazzi Immobilier SA, à Orbe, promotrice du projet. Le site comportera également un parking souterrain de 66 places, 8 places visiteurs à l'extérieur ainsi que des aménagements de verdure. «Un architecte paysagiste a été mandaté. Et au final, la parcelle comptera plus d'arbres que ce que permet le plan de quartier», souligne l'architecte Davide Di Capua, responsable du bureau Bertola & C^o. Ne faisant pas partie de la parcelle, l'allée de platanes bordant la route menant au



IMAGE BERTOLA & CIE ARCHITECTURE SÄRL/SIA

golf restera inchangée. De ce côté-ci du terrain, le promoteur prévoit une zone en relief, avec prairie, gazon, arbres fruitiers ainsi qu'une zone de jardinage pour les habitants (image de synthèse). Côté Levant, la zone végétale existante sera densifiée et des noues d'infiltration, un système permettant de mieux garder les eaux de pluie dans le sol, seront installées, explique Davide Di Capua. Visant surtout la

classe «moyenne supérieure» selon Martine Grangier, ces logements pourraient attirer entre 100 et 120 nouveaux habitants à Payerne. Un nombre difficile à évaluer à ce stade, note Davide Di Capua, ajoutant que la proximité du golf et du Gymnase intercantonal de la Broye pourrait constituer un facteur d'installation pour certains. Concernant le coût du projet, Martine Grangier indique qu'il est trop

tôt pour articuler un chiffre. Après l'étape de la mise à l'enquête, le promoteur espère pouvoir commencer les travaux à l'été 2019 et, si tout se passe comme prévu, les premiers arrivants pourraient déposer leurs valises dans ces nouveaux logements pour le début de l'année 2022. «La phase commerciale ne se fera pas avant l'obtention du permis de construire», insiste Martine Grangier.

MOUDON

Fuite d'hydrocarbure



PHOTO SDIS BROYE-VULLY

Samedi dernier en début de soirée, à 19 h 42 plus précisément, le SDIS Haute-Broye a été alarmé pour une fuite d'hydrocarbure à l'avenue Cerjat à Moudon, à la hauteur du N° 2. Manifestement, un véhicule parké avait dû avoir un souci, mais il avait quitté les lieux sans autre forme de procès. Les premières mesures pour lutter contre une possible pollution ont été prises par 5 hommes du SDIS Haute-Broye, qui ont été rejoints par un renfort venu de

Payerne et du SDIS Broye-Vully, composé de 4 hommes et de matériel spécialisé pour lutter contre les pollutions. L'intervention a permis d'éviter tout dommage à la nature via un écoulement dans une grille, que l'on appelle communément d'égout, mais qui est dans la réalité exactement l'inverse puisqu'il s'agit de réceptacle d'eau claire, de pluie en principe, qui va donc directement à la Broye sans passer par la case station d'épuration.

LE MIBÉ

CHOISIR SES VACANCES...



La Broye

Hebdomadaire d'information locale et régionale paraissant le jeudi.

Adresse rédaction, administration, publicité et abonnement:
La Broye Hebdo SA, Rue d'Yverdon 19, case postale 124, 1530 Payerne
Tél. 026 662 48 88 | Fax 026 662 48 99 | www.labroye.ch

Rédaction (redaction@labroye.ch)

Danièle Pittet (DAP)
Directrice et rédactrice en chef

Rémy Gilliland (RG)
Rédacteur en chef adjoint

Alain Schafer (AS)
Ludmila Glisovic (LUG)
Nathalie Helfer (NH)
Pierre Köstinger (PK)
Anne Crabé secrétariat

Publicité (publicite@labroye.ch)

Delphine Brasey déléguée commerciale
Pierre-Alain Monney délégué commercial
Corinne Francisco assistante commerciale
Melinda Navarro assistante commerciale

Editeur
La Broye Hebdo SA, Payerne

Impression
Centre d'impression Tamedia SA, Berne

VOTRE JOURNAL RÉGIONAL!

Le vecteur de communication idéal pour votre publicité.

026 662 48 88 - publicite@labroye.ch - www.labroye.ch

